

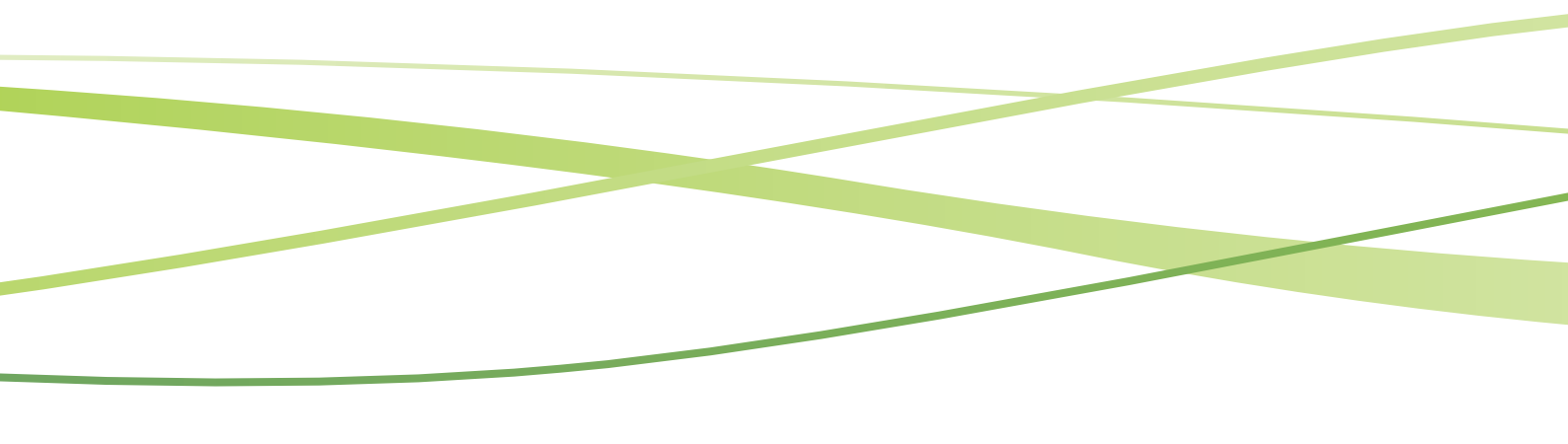
# BAROMÈTRE SYNDICAL DE L'ENVIRONNEMENT EN ENTREPRISE

---

ANALYSE DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE 2012  
ET COMPARAISONS AVEC 2006 ET 2009



réseau intersyndical  
de sensibilisation à l'environnement  
csc - fatt



# SOMMAIRE

---

INTRODUCTION .....	p3
1. LE PROFIL DES ENTREPRISES.....	p4
2. MARGES DE PROGRÈS PERÇUES PAR LES DÉLÉGUÉS .....	p6
3. GESTION ENVIRONNEMENTALE .....	p8
4. LES LEVIERS DE CHANGEMENT .....	p9
5. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS .....	p11
6. ANNEXES.....	p12





# INTRODUCTION

---

## UN BAROMÈTRE SYNDICAL

La FEC a mené en 2012 une troisième enquête auprès de 300 délégués dans le but d'évaluer leur **perception** de la gestion de l'environnement au sein de leur entreprise<sup>1</sup>.

Cette enquête fait suite à celles que nous avons menées en 2006 et de 2009 et sont appelées à se répéter. Elles permettent donc de réaliser des **comparaisons dans le temps** et donc de percevoir une amélioration, une stagnation ou une détérioration.

Ce type de mesures effectuées dans le temps peut servir d'**indication qualitative** pour percevoir l'évolution du caractère durable et responsable des activités sur le territoire wallon, évolution qui revêt un intérêt syndical évident.

## LES INDICATIONS DU BAROMÈTRE

Le baromètre est organisé en 4 parties distinctes. Il s'agit respectivement de :

- 1 S'assurer que l'échantillonnage des entreprises concernées par l'enquête est comparable à celui des années précédentes, selon quelques critères déterminants comme la région, le secteur professionnel, la taille de l'entreprise, la présence ou non d'un responsable environnement, l'impact de la crise.
- 2 Evaluer à partir de différents items la perception des délégués en 2012 sur des thèmes comme les déchets, l'énergie, la mobilité, les nuisances, l'eau, la gestion et l'information.
- 3 Dégager des tendances en matière de gestion environnementale ces douze dernières années sur les différents thèmes proposés, en se basant sur une comparaison des enquêtes 2006, 2009 et 2012.
- 4 Tirer des conclusions et perspectives utiles pour cibler la sensibilisation.

## MÉTHODOLOGIE

Le baromètre a pour objectif de dégager des tendances lourdes. Ce type de démarche ne nécessite pas une méthodologie de mesure aussi stricte qu'une recherche de type scientifique.

Néanmoins la FEC a veillé à assurer le caractère représentatif des résultats. L'analyse se base sur 300 questionnaires valides, les doublons et les questionnaires mal complétés ayant été d'emblée écartés.

Le traitement statistique des baromètres a été confié à l'entreprise spécialisée bsm-management. Les tableaux récapitulatifs des réponses se retrouvent en annexe. La FEC a ensuite analysé ces données et a consigné ses observations dans le document présent.

1. Le mot « entreprise » est ici utilisé par commodité ; il désigne, dans notre enquête, des entreprises au sens strict ainsi que des organismes qui n'ont pas de finalité commerciale, comme des écoles, des associations, etc.

# 1. LE PROFIL DES ENTREPRISES

Le profil des entreprises concernées a gardé des caractéristiques très proches des années précédentes, tant en terme de représentation sectorielle, qu'en terme de taille d'entreprise. 95% des entreprises représentées sont wallonnes, la majorité d'entre elles sont des PME. La moitié de l'échantillon concerne des entreprises qui occupent de 50 à 199 personnes. Les hypothèses minimalistes permettent de dire qu'au moins 50.000 travailleurs sont concernés par ce baromètre.

## TABLEAU SYNOPTIQUE DES PROGRÈS POSSIBLES EN 2012 (PERCEPTION DES DÉLÉGUÉS)

<50	50-199	200-499	>500
13,6%	48,3%	20,1%	18,0%

## RÉPARTITION SECTORIELLE

La comparaison de la ventilation sectorielle des enquêtes 2006, 2009 et 2012 montre que la répartition sectorielle est très proche des enquêtes précédentes.

SECTEURS	ENQUÊTE 2006	ENQUÊTE 2009	ENQUÊTE 2012
Administrations, écoles, asbl	10 %	20 %	19,6%
Hôpitaux, MRS	6 %	9 %	6,6%
Commerce	5 %	5 %	6%
Services autres	5 %	12 %	7,6%
Logistique	3 %	6 %	4,3%
Construction	4 %	5 %	2,3%
Industrie	66 %	43 %	45,2%

### L'IMPACT RESSENTI DE LA CRISE SE GÉNÉRALISE

En 2009, 14 % des entreprises ne sentait pas l'impact de la crise ; elles ne sont plus que 7 % en 2012.

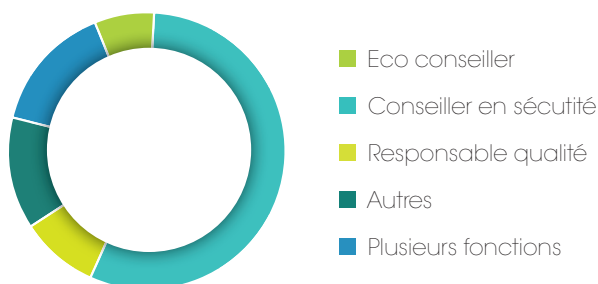
### UNE ENTREPRISE SUR DEUX A UN RESPONSABLE ENVIRONNEMENT

51% des entreprises de l'échantillon ont un responsable environnement. Tant la taille de l'entreprise que le type d'activité influence la présence d'un responsable environnement. Ainsi, l'enquête indique qu'une personne est en charge de l'environnement dans 84% des entreprises de plus de 200 travailleurs, contre 42% dans les plus petites. Et une personne est en charge de l'environnement dans 64 % des industries contre 40% dans les autres secteurs.

### LE RESPONSABLE ENVIRONNEMENT EST SOUVENT LE CONSEILLER EN PRÉVENTION

Le responsable environnement a très souvent une autre fonction, majoritairement (56 % des entreprises concernées) celle de conseiller sécurité au sein de l'entreprise, ce qui assure une certaine cohérence avec ses missions dans le cadre de la loi sur le bien-être. Ce qui signifie que pour ces entreprises, les améliorations environnementales peuvent être aisément discutées en comité de prévention. Cela peut en revanche poser problème pour la mobilité, qui en principe est davantage discutée en CE.

#### Graphique 1 : Fonction du responsable environnement



Source : Rise, FEC, 2012




L'échantillon est particulièrement intéressant :

- Le profil plus industriel et la proportion élevée de grandes entreprises nous permettent d'approcher les lieux de travail les plus concernés par la gestion de l'environnement.
- La représentativité syndicale, relativement constante, offre des similarités intéressantes avec les échantillons 2006 et 2009.

## 2. MARGES DE PROGRÈS PERÇUES PAR LES DÉLÉGUÉS

De quelle manière mon entreprise prend-elle en charge les problèmes environnementaux ?

### TAILLE DES ENTREPRISES

Etat de la gestion actuelle			
<b>Déchets</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tri et collecte sélective bureau</li> <li>- Tri et collecte dangereux</li> <li>- Tri et collecte matériaux</li> <li>- Procédés économes en ressources</li> <li>- Recyclage matériel informatique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tri et collecte des déchets ménagers</li> <li>- Utilisation rationnelle du matériel de bureau</li> </ul>	Déchets alimentaires
<b>Energie</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réduction de la consommation des équipements</li> <li>- Economies d'énergie process</li> <li>- Gestion du chauffage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Energie verte</li> <li>- Organisation</li> <li>- Investissement énergétique</li> </ul>
<b>Mobilité</b>		Utilisation rationnelle de la superficie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plan de mobilité</li> <li>- Information du personnel</li> <li>- Incitants</li> <li>- Mobilité des marchandises</li> </ul>
<b>Santé-nuisances</b>	Prévention des pollutions accidentelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Substitution produits dangereux</li> <li>- Qualité de l'air</li> <li>- Produits d'entretien</li> <li>- Réduction du bruit</li> </ul>	Gaspillages d'eau
<b>Eau</b>	Traitement des eaux	Récupération d'eau de pluie	Gaspillages d'eau
<b>Gestion durable</b>	Investissement environnemental	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion axée sur le long terme</li> <li>- Concertation sociale</li> <li>- Système de gestion environnementale</li> <li>- Produits et services économes à l'usage</li> </ul>	
<b>Participation Communication</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Motivation du personnel</li> <li>- Motivation des cadres</li> <li>- Information en CE ou CPPT</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cellule verte participative</li> <li>- Implication des sous-traitants</li> <li>- Bilan environnemental</li> </ul>



### GESTION DES DÉCHETS

Des marges de progrès existent pour l'utilisation rationnelle du matériel de bureau et le tri des déchets ménagers, dont le pourcentage 2012 d'opinions négatives est respectivement de 23,4% et de 25,7%.

### ENERGIE

La nécessité de mettre en place une gestion rationnelle de l'énergie reste de mise. Seul l'investissement dans l'isolation et l'équipement pour économiser l'énergie progresse sensiblement. Pour le chauffage et les appareils gros consommateurs d'électricité, des économies importantes sont possibles dans une majorité d'entreprises (67,6% et 59,3 %) principalement dans les secteurs non-industriels.

### MOBILITÉ

L'information du personnel et les encouragements financiers semblent en léger progrès. Néanmoins, le score en ce qui concerne le développement de solutions alternatives à la voiture via un plan de mobilité pour le personnel est majoritairement mauvais (à 55%).

### SANTÉ ET NUISANCES

Plus de 40 % des entreprises connaissent toujours des excès de chaleur et de froid liés aux conditions météo, et une entreprise sur trois peut progresser dans sa gestion du bruit ou de la qualité de l'air sur le lieu de travail. Seuls l'utilisation et l'achat des produits d'entretien est en amélioration sensible.

### LA GESTION DE L'EAU

Les résultats de l'enquête montrent que la consommation de l'eau ne préoccupe guère plus les entreprises qu'en 2009. Une faible attention au gaspillage de l'eau semble de mise dans près de 4 entreprises sur dix (38,3%). La récupération des eaux de pluie garde un potentiel d'amélioration important.

### GESTION DURABLE

Il est préoccupant de constater que, tout comme en 2009, un délégué sur cinq estime que son entreprise a une gestion qui n'est pas du tout axée sur son maintien à long terme. Par contre, parmi les 26,0 % d'entreprises qui ont une gestion financière vraiment axée sur le long terme, 72% d'entre elles réalisent des investissements en matière d'environnement. On peut donc considérer cet indicateur comme significatif d'une volonté de pérennisation de l'entreprise.

### LA PARTICIPATION DES TRAVAILLEURS

L'information en CE ou en CPPT sur les questions environnementales est jugée bonne par 26 % des délégués. Ce qui laisse une marge de progrès considérable. Les délégués restent nettement plus impliqués dans la gestion de l'environnement que les travailleurs, et cette tendance se renforce. Les délégués restent donc une cible de sensibilisation privilégiée.

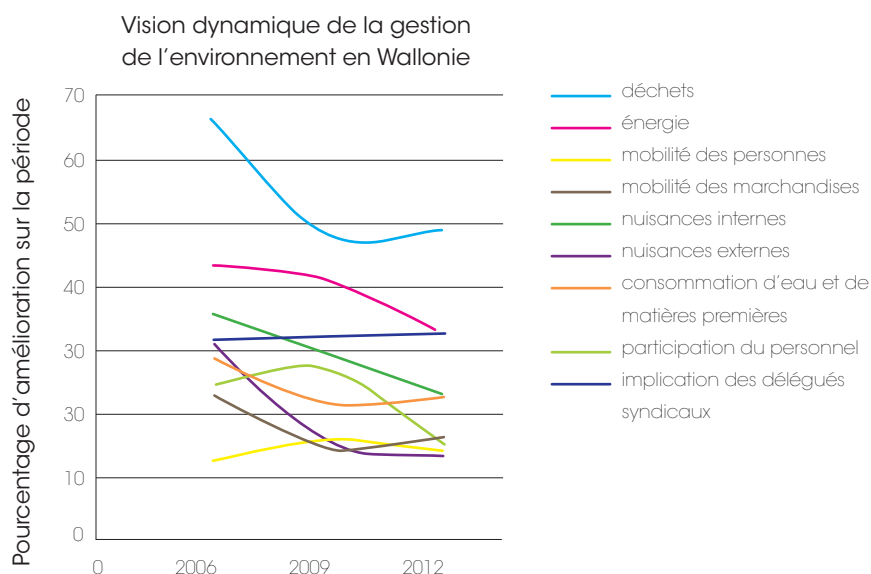
### 3. LA GESTION ENVIRONNEMENTALE

#### DES PROGRÈS CONSTATÉS DANS MOINS D'ENTREPRISES

Les 3 enquêtes successives ont permis d'entendre les délégués sur la même question : « De quelle manière estimez-vous que la gestion de l'environnement dans votre entreprise a évolué sur ce thème au cours des 5 dernières années ? ».

Le tableau suivant compare le pourcentage de délégués qui ont perçu des améliorations dans la gestion environnementale de leur entreprise durant la période.

Graphique 2  
Vision dynamique de la gestion de l'environnement en Wallonie



Source : Rise, FEC, 2012

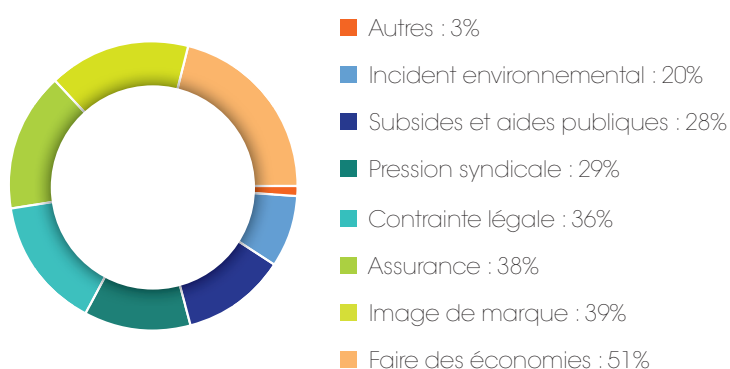
On constate une similitude entre les résultats de 2009 et de 2012. Mais il apparaît que la dynamique d'amélioration a plutôt tendance à se tasser, elle est d'ailleurs en baisse sur les questions énergétiques et les nuisances. La crise fournit sans doute une partie de l'explication sans justifier l'ensemble de la tendance puisque ce tassement s'observe même sur des thèmes comme l'énergie et la mobilité où des progrès importants et rentables sont encore possibles. Le graphique montre que l'implication des délégués reste constante et a même tendance à progresser, celle des travailleurs semble en recul.

## 4. LES LEVIERS DE CHANGEMENT

### FACTEURS D'AMÉLIORATIONS

A la question « Si la situation s'est améliorée, qu'est-ce qui a amené le changement (plusieurs possibilités) », les résultats indiquent clairement que ce n'est pas un facteur seul qui détermine l'amélioration, mais la coexistence d'un faisceau d'influences.

Qu'est-ce qui a amené le changement ? (réponses de ' fort et très fort')



Graphique 3 : Facteurs d'amélioration

Source : Rise, FEC, 2012

Dans le hit-parade des facteurs qui déterminent l'amélioration on trouve prioritairement, selon les délégués :

- 1 La volonté de réduire les coûts
- 2 Le souci de l'image de marque
- 3 Les contraintes d'assurance et de réglementation

Malgré le discours véhiculé par certains secteurs sur les vertus de l'autorégulation, les contraintes législatives, mais aussi économiques, exercent les influences les plus significatives.

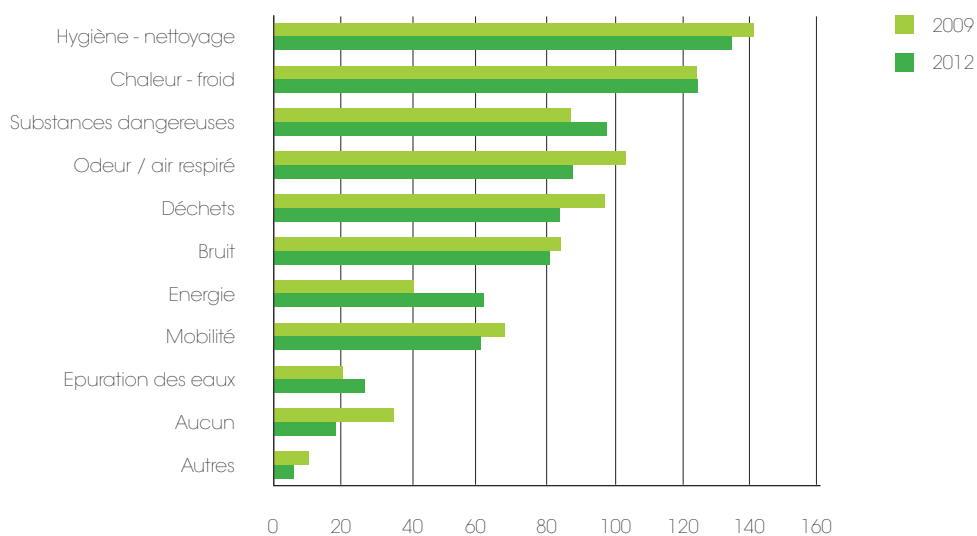
A noter que les délégués considèrent que la pression syndicale a eu de l'influence dans davantage d'entreprises que les subsides ou les incidents environnementaux.

### LES DÉLÉGUÉS MAINTIENNENT L'INTÉRÊT

Le graphique qui suit précise les thèmes qui ont retenu le plus l'attention des délégués en 2009 et en 2012. Les enquêtes présentent de fortes similitudes. Le nombre de sujets liés à l'environnement mis à l'ordre du jour des organes de concertation dans l'entreprise est en augmentation : 766 pts portés à l'ordre du jour en 2012 contre 704 en 2009.

Les 4 sujets qui viennent en tête du hit-parade confirment les résultats médiocres du poste « santé-nuisances » relevés au chapitre 2 et la forte attente des délégués sur ce thème. L'énergie remonte sensiblement, montrant sans doute un reflet de l'actualité.

Graphique 4 :  
Points 'environnement' mis à l'ordre du jour du CE ou du CPPT  
par les délégués : comparaison 2009-2012



Source : FEC, RISE, 2012

## 5. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

---

### Un baromètre...

Les informations recueillies auprès de ces 300 entreprises sont aussi nombreuses que précieuses.

La présente publication se contente :

- de donner un aperçu des évolutions entre les 3 enquêtes successives,
- de mettre en évidence les préoccupations principales de nos délégués en matière d'environnement sur leur lieu de travail
- d'attirer l'attention de différents acteurs syndicaux, politiques, patronaux sur quelques enjeux particuliers de la gestion environnementale des entreprises wallones

Ce baromètre est surtout un outil précieux de sensibilisation puisqu'il permet :

- d'apprécier l'implication de nos militants sur cet enjeu
- d'adapter nos programmes de formation et de sensibilisation en fonction des attentes et besoins exprimés
- d'adapter nos dispositifs d'appui technique pour nos militants dans les entreprises
- d'alimenter nos réflexions et nos prises de positions en matière de politique régionale liée à la gestion environnementale dans les entreprises

Par ailleurs, les nombreux croisements de données possibles en fonction du secteur d'activité et de la taille de l'entreprise, nous permettent de cibler plus précisément l'ensemble des dispositifs cités plus haut.

### Dont nous retiendrons principalement :

#### Des sujets brûlants sur lesquels l'évolution des perceptions ne montre guère d'amélioration :

- Les sujets qui restent les plus préoccupants sont liés à l'énergie, la mobilité et la participation des travailleurs. L'appréciation de la gestion de la mobilité continue même à s'aggraver alors que le score était déjà majoritairement mauvais dans les enquêtes précédentes. Les encouragements à d'autres déplacements existent mais les alternatives semblent faire réellement défaut. C'est un point sur lequel d'autres responsabilités que celles de l'entreprise sont impliquées.
- La consommation de l'eau, les différences de température, la qualité de l'air et la gestion du bruit gardent des potentiels d'amélioration importants. Mais la plupart des entreprises n'en font pas pour autant leur priorité.
- Un délégué sur 5 estime que la gestion de son entreprise n'est pas axée sur le long terme.

#### Des évolutions sensibles sur les points suivants :

- Les investissements dans l'isolation et l'équipement pour économiser l'énergie progressent sensiblement.
- Les réunions des CE et CPPT comptent davantage que par le passé des points relatifs à la gestion environnementale.
- Les militants sont plus convaincus que par le passé de l'impact de la pression syndicale (tout en mettant en évidence que l'argument économique, l'image de marque, les assurances et les contraintes légales constituent les influences majoritaires du changement).

Toutes ces réponses apportées par nos militants mettent clairement en évidence que ces derniers sont des observateurs avertis de la gestion environnementale et surtout des marges de progrès possibles. Si ce baromètre mesure des perceptions, ce sont néanmoins des perceptions fondées sur l'exercice d'un ou plusieurs mandats dans l'entreprise. Ces 300 militants de la CSC qui acceptent de consacrer du temps à répondre seul ou en équipe à un tel questionnaire indiquent en même temps leur motivation à s'impliquer davantage.

Nos militants continuent à observer de nombreuses possibilités de faire des progrès (dont la rentabilité n'est pas mise en doute) alors qu'ils observent en même temps un tassement dans la dynamique de gestion de l'environnement. Faut-il y voir l'impact de la crise davantage mentionné dans cette enquête ou plutôt une baisse de volontarisme ? Ne pas s'appuyer sur ces constats pour travailler davantage ces questions en CE ou CPPT serait une occasion manquée !

### Perspectives :

L'analyse de ces réponses nous invitent à préparer déjà la prochaine édition. Des hypothèses fondées sur ces observations nous encouragent d'ailleurs à élargir notre analyse au moins à deux sujets :

- La sous-traitance mériterait d'être étudiée plus précisément. Nous manquons d'éléments actuellement pour évaluer dans quelle mesure elle contribue ou pas à une externalisation de certains problèmes environnementaux
- Un indicateur du taux de recherche et développement des entreprises pourrait objectiver les perceptions relatives à la vision à long terme. Cette vision, qui influence la stabilité de l'emploi, est perçue comme un point faible dans la plupart des entreprises.

# ANNEXES

## DETAILS DE L'ENQUÊTE 2012

### PREMIÈRE PARTIE : PROFIL DES ENTREPRISES

#### 1.1. 95 % D'ENTREPRISES WALLONNES

La majorité des entreprises (94,3%) ayant répondu à l'enquête sont actives en Wallonie. Les autres entreprises (5,7%) sont de la Région de Bruxelles-Capitale. Cette proportion est quasi-identique à celle de 2006 (93/7) et de 2009 (93,5/6,5).

#### 1.2. PLUS DE 50.000 TRAVAILLEURS, MAJORITAIREMENT EN PME

En 2006, le panel comptait 6,7% d'entreprises de moins de 50 travailleurs. En 2009, cette proportion est passée à 10,5% et à 13,6% en 2012. En partant d'une hypothèse minimaliste, on peut en déduire que le baromètre concerne au minimum 50.000 travailleurs répartis comme suit :

#### NOMBRE DE PERSONNES OCCUPÉES PAR L'ENTREPRISE



Tableau 1

#### 1.3. UNE RÉPARTITION SECTORIELLE PROCHE DES ENQUÊTES PRÉCÉDENTES

Avec 45% d'entreprises industrielles ou de production de biens, le baromètre conserve une surreprésentation du secteur manufacturier. Pour un baromètre sur la gestion de l'environnement, il est logique que ces entreprises à plus forte incidence soient prises en compte de manière prépondérante. Cette proportion est quasi identique à celle de 2009 (43%).

La répartition par secteur montre également une représentation relativement importante des secteurs administratifs, de l'enseignement, du non-marchand associatif (19,6 % des entreprises ayant répondu à l'enquête) et du métal (22 % des entreprises). Le secteur du métal reprend, dans ses sous-secteurs, tant les fabrications métalliques que le secteur de l'automobile, les électriciens ou la sidérurgie et ses différents sous-traitants.

## VENTILATION SECTORIELLE DES ENQUÊTES 2006, 2009 ET 2012

Secteurs	Enquête 2006	Enquête 2009	Enquête 2012
ADMINISTRATIONS, ÉCOLES, ASBL	10 %	20 %	19,6%
HÔPITAUX, MRS	6 %	9 %	6,6%
COMMERCE	5 %	5 %	6%
SERVICES AUTRES	5 %	12 %	7,6%
LOGISTIQUE	3 %	6 %	4,3%
CONSTRUCTION	4 %	5 %	2,3%
INDUSTRIE	66 %	43 %	45,2%
MÉTAL	18 %	18%	22%
ENERGIE-CHIMIE	32 %	12%	7,6%
AGRO-ALIMENTAIRE	7 %	6%	8%
DIVERSES INDUSTRIES	5 %	4%	5%
PIERRE ET CIMENT	3 %	3%	1%
ENTR. TRAV. ADAP.	1 %	2%	1,6%

Tableau 2

### 1.4 IMPACT DE LA CRISE RESENTI DANS LES SECTEURS

Pour les deux tiers (66 %) des délégués, l'impact de la crise sur l'entreprise est considéré comme moyen ou fort (58% en 2009). L'impact ressenti de la crise est donc en augmentation sensible. On peut émettre l'hypothèse que cet élément sera de nature à ralentir les investissements verts ou à renforcer la volonté de faire des économies.

#### L'impact de la crise dans mon entreprise est plutôt...<sup>1</sup>

	FORT	MOYEN	FAIBLE	NUL
2009	17%	41%	28%	14%
2012	23%	43%	27%	7%

Tableau 3

1. Note : le pourcentage de non réponse n'est pas pris en compte (3%)



## 1.5. PRÉSENCE ET FONCTION DU RESPONSABLE ENVIRONNEMENT

L'affectation ou non d'une personne spécifique pour gérer l'environnement est une donnée fondamentale de l'enquête. La question posée était la suivante : « Existe-t-il dans votre entreprise une personne en charge de l'environnement ? »

	OUI	NON	JE NE SAIS PAS
2006	64,8	22,9	12,3
2009	44,9	35,7	17,4
2012	51,3%	38,7%	10,0%

Tableau 4

Tant la taille de l'entreprise que le type d'activité influence la présence d'un responsable environnement. Ainsi, l'enquête indique qu'une personne est en charge de l'environnement dans 84% des entreprises de plus de 200 travailleurs, contre 42% dans les plus petites. Et une personne est en charge de l'environnement dans 64 % des industries contre 40% dans les autres secteurs.

Une sous-question permettait de voir le profil de fonction qui endossait ce rôle dans l'entreprise.

### Quelle est sa fonction ?

ECO CONSEILLER	7%
.....	
CONSEILLER EN SÉCURITÉ	56%
.....	
RESPONSABLE QUALITÉ	9%
.....	
AUTRE	13%
.....	
PLUSIEURS RÉPONSES	15%
.....	

Tableau 5

## DEUXIÈME PARTIE : LE BAROMETRE SUR LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

La deuxième partie de cette analyse détaille les résultats distincts obtenus pour chacun des thèmes suivants : déchets, énergie, mobilité, santé-nuisances, eau, participation des travailleurs. Pour chaque thème un état de la situation a été dressé sur base des réponses à la question suivante : « De quelle manière mon entreprise prend-elle en charge les problèmes environnementaux suivants ? », avec 6 classements possibles : « très bien / bien / moyen / mal / très mal / sans objet. »

Pour la lisibilité des résultats, les pourcentages des appréciations positives ('très bien' et 'bien') d'un côté, et les pourcentages d'appréciations négatives ('mal' et 'très mal') de l'autre ont été agrégés.

Ces résultats sont alors mis en perspective pour dégager l'évolution au cours des 8 dernières années.

### 2. 1. GESTION DES DÉCHETS

#### ■ Etat de la situation

Il a été demandé aux délégués comment la gestion des déchets était appliquée sur leurs lieux de travail respectifs. Différentes matières leur étaient soumises, depuis les déchets de bureau jusqu'aux déchets dangereux. Comme l'indique le tableau ci-dessous, la plupart des postes obtiennent d'assez bonnes appréciations, et souvent en amélioration par rapport à l'enquête précédente.

Tableau 6 : Gestion des déchets sur le lieu de travail – état des lieux

QUESTION POSÉE : « De quelle manière mon entreprise prend-elle en charge les problèmes environnementaux suivants ? » :

GESTION D'ASPECTS LIÉS À LA GESTION DES DÉCHETS	TRÈS BIEN ET BIEN	MOYEN	MAL TRÈS MAL	SANS OBJET	MAL ET TRÈS MAL 2009	MAL ET TRÈS MAL 2006
Utilisation rationnelle du matériel de bureau (papier, fax, copies, imprimantes, ...)	36,7	33,3	23,4	6,7	27,2	27,2
Tri et collecte sélective des déchets de bureau (papier, cartouches d'encre, ...)	60,6	20,0	11,7	7,6	17,2	7,7
Recyclage du matériel informatique	45,7	19,0	15,3	20,0	17,9	10,6
Réduction, tri et collecte sélective des déchets dangereux (Produits toxiques ou dangereux, piles, néons, peintures, huiles, etc.)	57,3	17,0	10,7	15,0	8,7	7,5
Réduction, tri et recyclage des matières utilisées en fabrication ou construction ou dangereux,	32,0	16,3	9,3	42,3	7,0	-
Adoption de procédés ou services économes en ressources et matières	27,0	16,3	14,6	42,0	17,5	-
Tri et collecte des déchets ménagers (gobelets, canettes, déchets alimentaires, ...)	46,6	21,3	25,7	6,3	29,1	12,5

Néanmoins le tableau permet d'identifier deux cibles de progrès :

L'utilisation rationnelle du matériel de bureau, recueille un pourcentage d'opinions négatives (23,4%) en 2012 ; bien qu'en légère amélioration, ce score reste assez élevé.

Le tri des déchets ménagers est également en légère amélioration (25,7% d'opinions négatives contre 29,1% en 2009), mais la marge de progrès reste importante.

*Remarque : le recul du tri des déchets ménagers (qui passe de 12,5% de perceptions négatives en 2006 à 29,1% en 2009) est vraisemblablement lié à l'ajout de l'item « déchets alimentaires » dans le libellé de la question. Le tri des déchets alimentaires reste donc vraisemblablement une piste de progrès à creuser.*

## ■ Evolution au cours des 5 dernières années

QUESTION POSÉE : « De quelle manière estimez-vous que la gestion de l'environnement dans votre entreprise a évolué sur ce thème au cours des 5 dernières années »?

Tableau 7 : Gestion des déchets sur le lieu de travail –  
évolution 5 dernières années

THÈME EXAMINÉ	AMÉLIORATION	STATU QUO	RÉGRESSION	NE SAIT PAS	AMÉLIORATION 2009	AMÉLIORATION 2006
Gestion des déchets	48,7%	38,0%	4,7%	8,7%	47,8%	66,1%

En 2006, la gestion des déchets sur les 5 dernières années était en amélioration dans près de 2 entreprises sur 3 (66,1 %), notamment grâce à l'installation de conteneurs et l'organisation d'un tri sélectif. A partir de 2009, la dynamique d'amélioration ralentit et ne concerne plus qu'une entreprise sur deux, ce qui reste toutefois honorable.

Les marges de progrès existent donc encore, mais les mesures semblent devoir être encore davantage ciblées.

A noter que parmi les entreprises où une amélioration est constatée, seulement 55% mentionnent une personne en charge de l'environnement. Ce facteur ne semble donc (étonnamment) pas déterminant.

## 2.2 ENERGIE

### ■ Etat de la situation

Les délégués étaient invités à se prononcer sur la façon dont leur entreprise gère l'énergie et tente de maîtriser sa consommation et/ou sa production (URE, énergie renouvelable, etc.)

Tableau 8 : Gestion de l'énergie sur le lieu de travail – état des lieux

QUESTION POSÉE : « De quelle manière mon entreprise prend-elle en charge les problèmes environnementaux suivants » ? :

GESTION D'ASPECTS LIÉS À LA GESTION DES DÉCHETS	BIEN ET TRÈS BIEN	MOYEN	MAL TRÈS MAL	SANS OBJET	MAL ET TRÈS MAL 2009	MAL ET TRÈS MAL 2006
Réduction des consommations du matériel et des équipements	26	30,7	23,1	19,7	22,9	-
Gestion rationnelle du chauffage	26,7	29,7	38,3	5,6	34,4	21,2
Gestion rationnelle des gros consommateurs d'électricité	28,7	30,3	29,0	12,0	34,1	-
Economie d'énergie dans le processus de fabrication	24,0	21,3	30,0	24,6	31,7	15,7
Utilisation d'énergies vertes	9,0	8,7	44,4	38,0	49,2	35,6
Système d'organisation économe en énergie	15,0	26,3	35,3	23,3	39,0	-
Investissement dans l'isolation ou dans l'équipement pour économiser l'énergie	17,7	23,3	33,0	16,0	44,3	32,3

Globalement, les résultats restent fort proches de l'enquête 2009. La nécessité de mettre en place une gestion rationnelle de l'énergie semble donc rester de mise dans un grand nombre d'entreprises. Seul l'investissement dans l'isolation et l'équipement pour économiser l'énergie progresse sensiblement, tout en présentant un potentiel d'amélioration important.

Le faible pourcentage de 'sans objet' (tout comme en 2009) pour la gestion du chauffage et des gros consommateurs d'électricité indique que des économies importantes sont possibles dans toutes les entreprises et qu'une entreprise sur trois paraît mal gérer ces équipements.

Les corrélations indiquent que, moyennement parlant la situation est plus préoccupante dans les entreprises qui ne disposent pas d'une personne assignée à la gestion de l'environnement et en secteur tertiaire

L'utilisation d'énergie verte garde un potentiel d'amélioration ou de progression important. Les énergies vertes pour le citoyen (notamment le photovoltaïque) sont devenues plus accessibles et les délégués semblent considérer que leur entreprise n'en fait pas assez dans ce domaine d'investissement.

## ■ Evolution au cours des 5 dernières années

QUESTION POSÉE : « De quelle manière estimez-vous que la gestion de l'environnement dans votre entreprise a évolué sur ce thème au cours des 5 dernières années ? »

Tableau 9 : Gestion de l'énergie sur le lieu de travail – évolution 5 dernières années

THÈME EXAMINÉ	AMÉLIORATION	STATU QUO	RÉGRESSION	NE SAIT PAS	AMÉLIORATION 2009	AMÉLIORATION 2006
Gestion des déchets	32,3%	47,3%	10,0%	10,3%	41,0%	43,2%

Le poste énergie avait fait l'objet d'améliorations sensibles sur les 5 dernières années dans 43,2% d'entreprises dans l'enquête 2006 et 41,0% en 2009. **Ce chiffre passe à 32,3% en 2012.**

Avec une gestion de l'énergie qui reste globalement peu efficace, les entreprises semblent donc toujours peu conscientes des enjeux en matière d'énergie.

## 2.3 MOBILITÉ

### ■ Etat de la situation

La mobilité, celle des personnes comme celle des marchandises, est un enjeu environnemental important, qui concerne autant les travailleurs que les marchandises. Les délégués ont été consultés sur ces deux aspects de la mobilité.

QUESTION POSÉE : « De quelle manière mon entreprise prend-elle en charge les problèmes environnementaux suivants » ? :

Tableau 10 : Gestion de la mobilité – état des lieux

GESTION D'ASPECTS LIÉS À LA MOBILITÉ	BIEN	MOYEN	MAL TRÈS MAL	SANS OBJET	MAL ET TRÈS MAL 2009	MAL ET TRÈS MAL 2006
Plan de mobilité pour le personnel avec alternative à la voiture solo	12,4	17,7	55,0	15,0	53,6	37,6
Information du personnel et utilisation des solutions	8,6	15,0	44,0	32,4	52,2	-
Encouragement financier des déplacements durables	18,0	20,3	39,3	22,3	47,1	-
Réduction de l'impact environnemental de la mobilité des marchandises	6,7	18,3	31,0	34,0	42,3	25,8
Utilisation rationnelle de la superficie	16,0	26,0	27,0	31,0	-	-

L'information du personnel et les encouragements financiers semblent en léger progrès. Néanmoins, le score en ce qui concerne le développement de solutions alternatives à la voiture via un **plan de mobilité pour le personnel** reste très faible : 55% de 'mal à très mal' (53,64% en 2009 et 37,6 % en 2006).

La question intéresse pourtant les délégués (15% de 'sans objet').

Paradoxalement, la situation est encore plus mauvaise dans les grandes entreprises (environ 10% d'écart pour les appréciations 'mal' et 'très mal').

## ■ Evolution au cours des 5 dernières années

QUESTION POSÉE : « De quelle manière estimez-vous que la gestion de l'environnement dans votre entreprise a évolué sur ce thème au cours des 5 dernières années ? »

Tableau 11 : Gestion de la mobilité des personnes sur le lieu de travail – évolution 5 dernières années

THÈME EXAMINÉ	AMÉLIORATION	STATU QUO	RÉGRESSION	NE SAIT PAS	AMÉLIORATION 2009	AMÉLIORATION 2006
Mobilité des personnes	13,8%	59,2%	16,0%	11,0%	15,6%	12,3%

En ce qui concerne la mobilité des personnes, le sentiment de régression est supérieur à celui d'amélioration, ce qui peut laisser assez perplexe.

L'impression dominante reste celle d'un statu quo : 59,2% (53,9% en 2006 et 63,2% en 2009). De nombreuses études détaillent les différentes causes qui entraînent cet immobilisme (chaîne de déplacement, faiblesse des alternatives, etc). Le contexte de crise, avec les mesures conjoncturelles de réduction du temps de travail dans le cadre du plan anti-crise ne favorisent sans doute pas la mise en place de solutions structurelles.

Et les plus grandes entreprises ne semblent pas y accorder plus d'attention.

Tableau 12 : Gestion de la mobilité des marchandises sur le lieu de travail – évolution 5 dernières années

THÈME EXAMINÉ	AMÉLIORATION	STATU QUO	RÉGRESSION	NE SAIT PAS	AMÉLIORATION 2009	AMÉLIORATION 2006
Mobilité des marchandises	15,8%	49,0%	11,9%	23,3%	14,3%	22,6%

Le même constat de statu quo prédomine en ce qui concerne la mobilité des marchandises. Avec 11,9%, le sentiment de régression n'est pas dominant mais la dynamique d'amélioration (15,8%) reste très faible (14,3% en 2009 et 22,6% en 2006).

Sans doute y a-t-il peu d'arguments économiques ou réglementaires pour inciter au shift modal ou à l'optimisation des transports. Mais le résultat omet de prendre en compte le renouvellement des flottes de véhicules selon des normes environnementales plus strictes. Le baromètre sous-estime sans doute les progrès en cette matière.

## 2.4 SANTÉ ET NUISANCES

### ■ Etat de la situation

Les délégués ont évalué une série de facteurs (qualité de l'air, des produits, etc.) qui sont liés à la protection de leur santé et au bien-être au travail, mais aussi à celles des riverains de l'entreprise.

Tableau 13 : Gestion des nuisances – état des lieux

QUESTION POSÉE : « De quelle manière mon entreprise prend-elle en charge les problèmes environnementaux suivants » ? :

GESTION DES NUISANCES	BIEN	MOYEN	MAL TRÈS MAL	SANS OBJET	MAL ET TRÈS MAL 2009	MAL ET TRÈS MAL 2006
Prévention des excès de chaleur ou froid liés aux conditions météo	16,4	28,7	41,7	13,4	39,6	-
Substitution de produits dangereux par d'autres	31,7	26,7	20,4	22,3	21,3	9,6
Qualité de l'air et lieu de travail	22,7	30,0	35,0	12,3	36,2	18,6
Réduction et contrôle du bruit et des vibrations à l'intérieur de l'entreprise	18,3	31,0	33,7	17,0	31,5	18,6
Réduction et contrôle du bruit à l'extérieur de l'entreprise	20,7	24,7	20,6	34,0	20,8	11,0
Meilleur usage ou achat des produits d'entretien	28,3	29,3	25,7	16,6	32,4	20,7
Prévention des pollutions accidentelles	33,0	18,7	17,3	31,0	20,7	17,3

Compte tenu du profil sectoriel de l'échantillon, la part des réponses 'sans objet' est importante pour certains items : près d'un tiers des délégués ne se sentent pas concernés par la prévention des pollutions accidentelles ou le bruit à l'extérieur, par exemple.

Mais l'opinion des travailleurs concernés est sans ambiguïté, les opinions restent très négatives sur ce thème.

Seuls l'utilisation et l'achat des produits d'entretien est en amélioration sensible de même que les pollutions accidentelles.

## ■ Evolution au cours des 5 dernières années

QUESTION POSÉE : « De quelle manière estimez-vous que la gestion de l'environnement dans votre entreprise a évolué sur ce thème au cours des 5 dernières années » ?

Tableau 14 : Gestion des nuisances – évolution 5 dernières années

THÈME EXAMINÉ	AMÉLIORATION	STATU QUO	RÉGRESSION	NE SAIT PAS	AMÉLIORATION 2009	AMÉLIORATION 2006
Gestion des nuisances internes	23%	47,0%	14,7%	15,4%	14,3%	22,6%
Gestion des nuisances externes	13,0%	50,7%	9,0%	27,3%	15,4%	30,7%

La gestion des nuisances internes avait moins fait l'objet d'amélioration sur la période 2004-2009 (29.1% d'amélioration) que sur la période précédente, soit entre 2001 et 2006 (35,3 %). La tendance à la baisse se poursuit pour la période 2009-2012.

L'impression de statu quo domine largement, malgré une situation jugée assez négativement par les délégués (tableau 8).

## 2.5 LA GESTION DE L'EAU

### ■ Etat de la situation

Les délégués se sont prononcés sur la gestion de l'eau dans leur entreprise, sur le plan des rejets comme sur celui de la consommation. Le tableau 15 reprend en détail les différents points sensibles en la matière.

Tableau 15 : Gestion de l'eau – état des lieux

QUESTION POSÉE : « De quelle manière mon entreprise prend-elle en charge les problèmes environnementaux suivants » ?:

GESTION DE L'EAU	BIEN	MOYEN	MAL TRÈS MAL	SANS OBJET	MAL ET TRÈS MAL 2009	MAL ET TRÈS MAL 2006
Réduction des gaspillages dans la consommation d'eau	22,7	28,7	38,3	10,3	39,6	-
Épuration des eaux usées (station ou bassin)	29,3	10,7	26,6	33,3	27,3	23,9
Récupération des eaux de pluie	25,0	16,0	28,3	30,7	41,4	-

Les résultats de l'enquête montrent que la consommation de l'eau ne préoccupe guère plus les entreprises qu'en 2009. Une faible attention au gaspillage de l'eau semble de mise dans près de 4 entreprises sur dix (38,3%).

Pour l'épuration des eaux, les scores sont assez tranchés compte tenu du pourcentage important de 'sans objet' (33,3%). La récupération des eaux de pluies est une mesure qui présente un potentiel d'amélioration important mais seule une entreprise sur 4 s'en préoccupe très bien.



## ■ Evolution au cours des 5 dernières années

QUESTION POSÉE : « De quelle manière estimez-vous que la gestion de l'environnement dans votre entreprise a évolué sur ce thème au cours des 5 dernières années »? :

Tableau 16: Gestion de la consommation d'eau et de matières premières – évolution 5 dernières années

THÈME EXAMINÉ	AMÉLIORATION	STATU QUO	RÉGRESSION	NE SAIT PAS	AMÉLIORATION 2009	AMÉLIORATION 2006
Gestion de la consommation d'eau et de matières premières	22,0%	47,0%	13%	18,0%	21,2%	28,4%

Ces résultats confirment l'avis des délégués repris au tableau 15. Le statu quo reste prépondérant. L'eau reste une ressource abondante bon marché pour les entreprises. C'est sans doute un des éléments qui peut expliquer que les entreprises y accordent peu d'attention.

## 2.6 GESTION DURABLE

### ■ Etat de la situation

Volonté de pérennisation de l'entreprise, concertation sociale et concertation environnementale vont-elles de pair ? C'est une des questions fondamentales à laquelle le baromètre tente d'apporter une réponse.

Tableau 17 : Gestion

QUESTION POSÉE : « De quelle manière mon entreprise prend-elle en charge les problèmes environnementaux suivants » ? :

GESTION DES NUISANCES	BIEN	MOYEN	MAL TRÈS MAL	SANS OBJET	MAL ET TRÈS MAL 2009	MAL ET TRÈS MAL 2006
Gestion axée sur le maintien à long terme de l'entreprise	26,0	32,7	20,0	21,3	20,0	-
Gestion sociale correcte et concertée	25,7	40,3	26,3	7,7	30,5	-
Système de gestion de l'environnement certifié	21,3	36,0	25,0	17,7	21,4	-
Réalisation d'investissement en matière d'environnement	30,7	27,3	21,7	20,3	25,5	-
Production de biens et services consommant moins d'énergie à l'usage	20,0	21,0	21,0	38,0	26,1	-

Les résultats de ce tableau montrent très peu d'évolution par rapport à 2009.

Le croisement des données permet de voir que sur les 26,0 % d'entreprises qui ont une gestion financière axée sur le long terme, 72% d'entre elles réalisent des investissements en matière d'environnement.

L'investissement en matière d'environnement est donc un indicateur significatif d'une volonté de pérennisation de l'entreprise sur le long terme.

Il reste cependant préoccupant de constater que, tout comme en 2009, un délégué sur cinq estime que son entreprise n'adopte pas une gestion axée sur le maintien à long terme de l'entreprise.

## 2.7 LA PARTICIPATION DES TRAVAILLEURS

### ■ Etat de la situation

Les travailleurs constituent un levier de changement important à l'échelle des entreprises. Il est donc important d'évaluer leurs perceptions sur la façon dont l'environnement s'intègre dans le dialogue social, en terme d'accès à l'information comme d'organisation de la concertation. L'enquête prévoit différents indicateurs pour une analyse fine de ce critère important.

Tableau 18 : Gestion participative de l'environnement – état des lieux

QUESTION POSÉE : « De quelle manière mon entreprise prend-elle en charge les problèmes environnementaux suivants » ? :

GESTION D'ASPECTS LIÉS À LA PARTICIPATION DES TRAVAILLEURS	BIEN TRÈS BIEN	MOYEN	MAL TRÈS MAL	SANS OBJET	MAL ET TRÈS MAL 2009	MAL ET TRÈS MAL 2006
Motivation des cadres et de la direction pour la gestion environnementale	25,0	34,0	26,0	15,0	30,4	25,8
Motivation du personnel pour la préservation et la gestion environnementale	23,4	43,0	22,0	11,6	31,9	30,0
Mise en place d'une structure de participation spécifique	9,0	18,3	42,7	30,0	45,7	26,4
Implication environnementale des sous-traitants ou fournisseurs dans la gestion	8,4	14,0	37,6	40,0	38,2	24,7
Information sur l'environnement en CPPT et/ou en CEà l'usage	26,0	24,0	30,3	19,6	34,5	17,8
Publication d'un bilan environnemental	17,0	12,0	24,7	46,4	41,9	28,3

Pour la motivation des cadres et de la direction, la situation reste très stable par rapport aux enquêtes précédentes.

Pour ce qui est de la motivation du personnel, le statu quo devient prépondérant.

On peut voir que l'information sur l'environnement conserve un score assez médiocre. On peut postuler que, dans un climat assez morose, la concertation ne fonctionne pas au mieux. Les matières environnementales n'échappent pas à la règle.

Toutefois, le croisement des données permet de voir que l'information sur l'environnement fonctionne bien ou très bien dans 67% des entreprises où la direction est jugée motivée par la gestion environnementale (pour 26% en moyenne) ;

De même pour la mise en place d'une structure de participation spécifique : 85% des 'bien' et 'très bien' concernent des entreprises où la direction est jugée motivée pour la gestion environnementale.

La proportion de très mal est quand même en diminution légère pour tous les items.

## ■ Evolution au cours des 5 dernières années

QUESTION POSÉE : « De quelle manière estimez-vous que la gestion de l'environnement dans votre entreprise a évolué sur ce thème au cours des 5 dernières années » ?

Tableau 19 : Gestion participative – évolution 5 dernières années

THÈME EXAMINÉ	AMÉLIORATION	STATU QUO	RÉGRESSION	NE SAIT PAS	AMÉLIORATION 2009	AMÉLIORATION 2006
Participation du personnel à la gestion	14,7%	52%	15,7%	17,7%	26,8%	24,3%
L'implication des représentants des	32,3%	43,7%	6,3%	17,6%	32,1%	31,6%

Les délégués restent nettement plus impliqués dans la gestion de l'environnement que les travailleurs, et cette tendance se renforce. Les délégués restent donc une cible de sensibilisation privilégiée.

Dans un contexte de crise qui se prolonge, il est compréhensible que les préoccupations des travailleurs se concentrent sur des sujets plus en rapport avec l'actualité économique de leur entreprise.

## ■ Points environnement mis à l'agenda par les délégués en CPPT et en CE en 2009

Tableau 20

	2012	2009
AUTRES	6	10
AUCUN	19	35
EPURATION DES EAUX	27	20
MOBILITÉ	61	68
ENERGIE	62	41
BRUIT	81	84
DÉCHETS	84	97
ODEUR / AIR RESPIRÉ	88	103
SUBSTANCES DANGEREUSES	98	87
CHALEUR - FROID	124	124
HYGIÈNE - NETTOYAGE	135	141

Ce tableau montre de fortes similitudes entre les deux enquêtes. On constate une tendance à l'augmentation : 766 pts portés à l'ordre du jour (contre 704 en 2009), soit 2,5 points en moyenne par entreprise pour la période 2009-2012. Les suffrages exprimés sous l'alinéa « Aucun » ont encore diminué : 96% des délégués ont porté au moins un point environnement à l'ordre du jour. Les 4 sujets qui viennent en tête du hit-parade confirment les résultats médiocres du poste « santé-nuisance » relevés au point 2.4 et la forte attente des délégués sur ce thème. L'énergie remonte sensiblement, sans doute un reflet de l'actualité.

## 2.8. COMPARAISON DES INDICATEURS DE TENDANCES POSITIVES

Le classement des thèmes sur base uniquement des pourcentages positifs 'très bien / bien' a été utilisé pour comparer les sources de satisfactions en matière de gestion environnementale.

Tableau 21 : Pourcentage moyen de 'bien' et 'très bien' pour la gestion des différents aspects

	2012	2009
DÉCHETS – RESSOURCES	54,5%	52,8%
ENERGIE	25,8%	27,8%
MOBILITÉ	17,1%	21,1%
SANTÉ NUISANCE	31,5%	29,5%
EAU	35,1%	29,1%
GESTION	31,5%	33,1%
PARTICIPATION	23,8%	25,7%
<b>ENVIRONNEMENT</b>	<b>31,3%</b>	<b>31,3%</b>

La méthode utilisée pour le classement relatif est la même qu'en 2006 et 2009. Pour chaque poste a été calculée la moyenne des rapports entre pourcentages de 'bien et très bien' et les pourcentages totaux dont on a retranché les 'sans objet'.

On constate une grande similitude entre les résultats de 2009 et de 2012.

En moyenne 31,3% des différentes appréciations 'du baromètre se trouvent dans la catégorie 'bien et très bien' (31,3% également en 2009).

On peut distinguer, de manière empirique, trois catégories :

- Le thème le mieux géré reste la **gestion des déchets**, bien au-dessus de la moyenne avec un pourcentage moyen de 54,5% de mentions 'bien' et 'très bien' (en légère progression encore par rapport à 2009 -52,8% ). En particulier, c'est le tri des déchets dangereux qui récolte le meilleur score avec 67,5%, juste avant le tri des déchets de bureaux (65,7%).
- Les « peut mieux faire » : la **gestion de l'eau** avec un pourcentage de 'bien' et 'très bien' de 35,1%, la **gestion durable**, 31,5%, et la **gestion des nuisances et de la santé** avec 31,5%.
- Les pires :
  - **L'énergie** (25,8%), malgré les enjeux de la maîtrise des coûts pour les entreprises
  - **La participation des travailleurs** (23,8%), malgré une forte implication des délégués (tableau 18)
  - La question de la **mobilité**, qui recueille un pourcentage moyen de 'bien' et 'très bien' de 17,1% seulement, encore en baisse par rapport à 2009 (21,1% en 2009).

## 2.9. FACTEURS D'AMÉLIORATION

A la question « Si la situation s'est améliorée, qu'est-ce qui a amené le changement (vous pouvez indiquer plusieurs possibilités) ? » Différents facteurs ont été proposés. Le degré d'influence de ces facteurs a été évalué sur l'échelle suivante : 'très faible', 'faible', 'moyen', 'forte', 'très forte influence'.

Le tableau suivant reprend, pour chaque facteur proposé, la somme des pourcentages pour les réponses degré d'influence « forte » et « très forte influence ».

**Tableau 22 : Facteurs d'amélioration - Pourcentages cumulés d'appréciation 'forte' et 'très forte influence'**

Item de l'enquête : « Si la situation s'est améliorée, qu'est-ce qui a amené le changement (vous pouvez indiquer plusieurs possibilités) ? »

	2012
	% FORTE ET TRÈS FORTE
AUTRE	3%
INCIDENT ENVIRONNEMENTAL	20%
SUBSIDES ET AIDES PUBLIQUES	28%
PRESSIION SYNDICALE	29%
CONTRAINTE LÉGALE	36%
ASSURANCE	38%
IMAGE DE MARQUE	39%
FAIRE DES ÉCONOMIES	51%

Tous les items sont en régression, à l'exception de la pression syndicale qui gagne 2 places. Ce qui confirme une fois encore que la motivation et l'implication des délégués pour les questions environnementales restent vivaces.

Pour le reste du classement, l'ordre reste identique.

Les résultats indiquent de façon claire que ce n'est pas un facteur seul qui détermine l'amélioration, mais la coexistence d'un faisceau d'influences.

La perception des délégués concernant le moteur des améliorations environnementales dans l'entreprise est un indicateur intéressant qui montre que, malgré le discours véhiculé par certains secteurs sur les vertus de l'autorégulation, les contraintes législatives, mais aussi économiques, exercent des influences significatives.

Cette analyse a été réalisée par la cellule RISE de la FEC :  
Bénédicte Vellande, Dominique Linotte, Hugo Martin, Thierry Demuysère

La FEC remercie pour leur précieuse collaboration :

- Les délégués de la CSC ayant complété les questionnaires
- Les formateurs ayant assuré la diffusion
- La Région Wallonne dans le cadre de la convention RISE

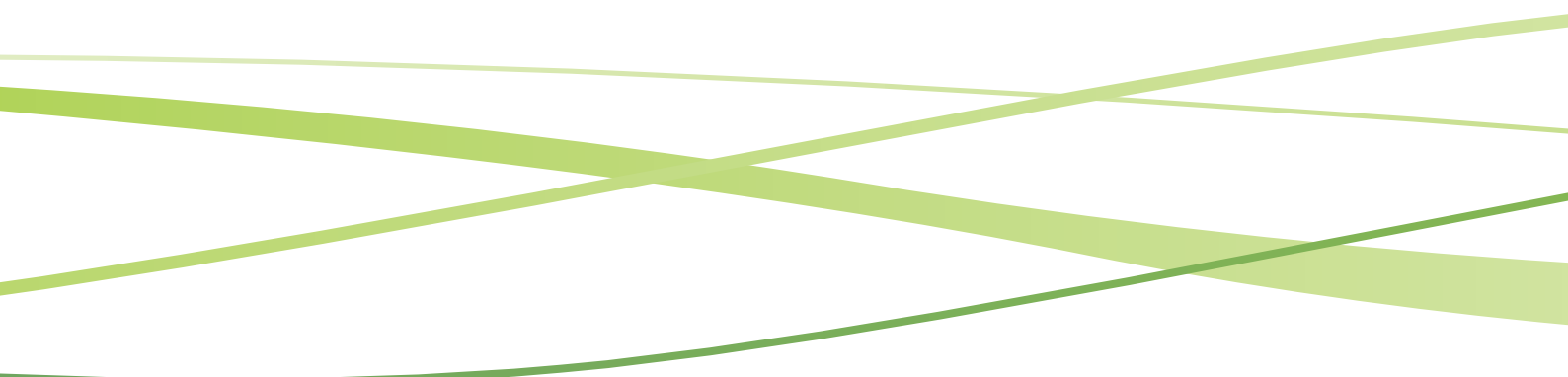
Reproduction autorisée en mentionnant la source

Dépôt légal : D/2013/5991/41

#### LEXIQUE :

CE : Conseil d'Entreprise

CPPT : Comité de Prévention et de Protection au Travail





FEC

Formation Education Culture

Réseau intersyndical de sensibilisation à l'environnement, RISE

Chaussée de Haecht, 579

1030 Bruxelles

Tél : 02/246.32.52

fec@rise.be

Mai 2013

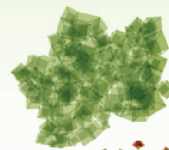
www.rise.be



Avec  
le soutien de la



Wallonie



réseau intersyndical  
de sensibilisation à l'environnement

csc - fgti